

BEUVARDES

UN VILLAGE ET SON JOURNAL

n° 45 - octobre 2010

- *Le mot du maire*
- *Informations administratives*
- *Compte-rendu des conseils municipaux*
- *Beuvardes et son histoire*
- *La Médiathèque*
- *Randonnée d'automne*
- *Chasse de plaine*
- *Ecoles*
- *Manifestations*
- *Carnet Beuvardois*



Quelques mots...

Chères Beuvardoises, Chers Beuvardois, Chers amis,

Vous avez tous été destinataires du document que je vous ai fait parvenir, intitulé « trop c'est trop ».

En effet, en l'espace de quelques semaines se sont abattus sur notre commune les méfaits de quelques imbéciles qui ne mesurent pas la gravité de leurs délits.

Des graffitis racistes et xénophobes sont apparus sur l'abri bus de l'entrée du village, des inscriptions injurieuses et malséantes ont été peintes sur la chaussée, la toiture du lavoir du gué Pimart a été volée.

Pour chacun de ces méfaits, j'ai porté plainte à la gendarmerie. Des enquêtes sont en cours.

Il faut savoir que toutes ces exactions ont un coût supporté par chacun d'entre nous.

Vous le constatez tous les jours, nous faisons énormément d'efforts, en énergie mais également financiers pour que notre village soit le plus accueillant possible pour chacun des administrés et pour que les visiteurs puissent en garder un excellent souvenir.

Vous verrez plus bas que des travaux importants sont réalisés pour le bien de tous, d'autres sont envisagés.

Je suis persuadé que ces méfaits sont perpétrés par une minorité qu'il est nécessaire d'identifier. C'est pourquoi je vous demande d'être vigilants.

Le maire, les adjoints, les membres du conseil municipal et beaucoup de bénévoles travaillent pour que notre village soit accueillant et agréable à vivre. Je pense, sans me tromper, que les résultats sont visibles. D'autres interventions sont à l'étude, les commissions travaillent dans ce sens et les résultats probants ne vont pas tarder à être visibles.

Votre maire
Lucien JEROME

Mairie de BEUVARDES Téléphone : 03 23 71 20 15

Fax : 03 23 71 44 01

mairie.beuvardes@wanadoo.fr

Permanences

Le maire : Lucien JEROME tous les jours ouvrables de 08h00 à 09h00,

Les adjoints :

1^{er} adjoint Noël BELLIER

2^{ème} adjoint Jean-Claude BEYELER

3^{ème} adjoint Jean-Marie FLORECK

<u>Secrétariat de la mairie</u>	<u>Horaires d'ouverture au public</u>	
ATTENTION NOUVEAUX HORAIRES	lundi	09h00 à 12h00 14h00 à 17h00
	mercredi	
	jeudi	09h00 à 12h00
	vendredi	

RAPPEL

**HORAIRES D'UTILISATION DES ENGINS
BRUYANTS**

Arrêté du Préfet du 10 avril 2000, portant réglementation des bruits de voisinage

les jours ouvrables de 08h30 à 12h00
de 14h30 à 19h30

les samedis de 09h00 à 12h00
de 15h00 à 19h00

les dimanches
et jours fériés de 10h00 à 12h00

Encore des contrevenants cette saison. Certains n'ont pas compris que leur liberté s'arrêtait là où commençait celle des autres.

Les problèmes de voisinage troublent la quiétude du village.

Je vous demande de bien vouloir faire preuve de bonne volonté en respectant vos voisins.

Merci pour votre civisme et votre compréhension.

L'EGLISE de BEUVARDES

Les travaux d'extérieur sont terminés.

Pour les personnes intéressées, une visite peut être organisée.

BORNE INTERNET

Une borne INTERNET est à la disposition de tous les administrés. Celle-ci se situe dans le hall de la mairie. Pour plus de renseignements, contacter le secrétariat.

NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LE VILLAGE

Comme vous pouvez le constater, notre village vit et s'enrichit de nouveaux habitants. Toutes ces familles sont les bienvenues dans notre commune.

Il est demandé à tous les nouveaux arrivants de bien vouloir passer à la mairie afin de fournir certains renseignements utiles à notre gestion.

SACS JAUNES

Une distribution s'est effectuée, en mairie, les 09 et 11 septembre derniers. 167 personnes (familles) sur 335 se sont déplacées.

Monsieur Jean-Marie FLORECK, 3^{ème} adjoint chargé de ce dossier indique et souligne :

- une distribution intermédiaire se fera le 12 mars 2011,
- l'importance de prendre ses dispositions pour retirer les sacs jaunes à la date qui est indiquée à chacun par un message dans les boîtes à lettres.
- les nouveaux administrés peuvent venir en mairie pour prendre possession des sacs jaunes.

TRAVAUX

Comme vous avez pu le constater, des travaux s'achèvent dans notre village :

TERMINES

- Accès de la mairie aux handicapés
- Réparation de l'horloge de la mairie
- Pose d'une alarme à la mairie
- Mur d'affichage de la mairie
- Travaux de l'église, intérieurs, extérieurs et environnement

- Travaux de rénovation des 2 classes et des sanitaires. (Pour les personnes intéressées, une visite peut être organisée)

A VENIR

- Ravalement de la façade arrière de la mairie (2011)
- Travaux de voirie route de Coincy (2011)

BOITES A LETTRES

Nous éprouvons encore et toujours des difficultés pour identifier les propriétaires de certaines boîtes à lettres.

Ceci gêne considérablement la distribution du courrier par la factrice, mais également la distribution de certains courriers ciblés pour les administrés.

Je vous demande de bien vouloir vérifier que vos NOMS et Prénoms sont visibles et lisibles sur vos boîtes à lettres.

Je vous en remercie.



ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Les réunions du maire avec ses adjoints sont programmées tous les 15 jours.
- Le conseil municipal s'est réuni les 18 mai, 23 mai, 29 juin et 05 octobre 2010.
- La commission « aménagement et embellissement du village » s'est réunie le jeudi 15 avril 2010.
- La commission « OMSC » s'est réunie le mercredi 21 avril 2010.
- La commission « voies goudronnées, trottoirs, chemins, ... » s'est réunie le mardi 12 octobre 2010.

CONSEIL MUNICIPAL du 18 mai 2010 (extraits).

OBJET : PRET A COURT TERME

Les projets de réhabilitation de l'école maternelle et des sanitaires attenants demandent une avance de financement pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

Ce projet comporte l'exécution d'un programme de

travaux dont le maire soumet le mémoire justificatif et dont le devis s'élève à 208 638,61 € T.T.C.

Les moyens financiers à envisager pour faire face aux dépenses du projet sont :

montant FCTVA à percevoir :
26 000,00 €

- il sera contracter, auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du NORD EST à Reims, 25, rue Li-bergier, un prêt à court terme d'un montant de 26 000,00 Euros, d'une durée de deux ans.

Remboursement du capital in fine ou par anticipation sans pénalités, paiement des intérêts par périodicité trimestrielle, à taux variable indexé sur l'Euribor 3 mois + 0,80 %, soit actuellement 0,66% + 0,80%, si périodicité trimestrielle.

Objet accepté, à l'unanimité.

OBJET : PRET A MOYEN TERME

Les projets de réhabilitation de l'école maternelle et des sanitaires attenants demandent un financement. Ce projet comporte l'exécution d'un programme de travaux dont le maire soumet le mémoire justificatif et dont le devis s'élève à 208 638,61 € T.T.C.

Les moyens financiers à envisager pour faire face aux dépenses du projet sont :

- montant du devis :	208 638,61 €
- subventions :	103 946,00 €
- autofinancement :	24 692,61 €

- il sera contracter, auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du NORD EST à Reims, 25, rue Li-bergier, un prêt à moyen terme d'un montant de 80 000,00 Euros, à taux fixe, aux conditions en vigueur à la signature du contrat, soit actuellement 3,76%, et dont le remboursement s'effectuera en 15 années, à partir du 1^{er} juin 2010 par périodicité trimestrielle.

Objet accepté, à l'unanimité.

OBJET : LIGNE DE TRESORERIE

Les projets de réhabilitation de l'école maternelle et des sanitaires attenants, de la réfection de l'horloge de la mairie, de l'installation d'une alarme à la mairie, de la création d'un accès « handicapés » pour la mairie demandent une avance de financement dans l'attente du versement des subventions.

Ces projets comportent l'exécution d'un programme de travaux dont le maire soumet le mémoire justificatif et dont l'estimation du versement des subventions s'élève à 103 946,00 €, rien que pour les écoles.

- il sera demandé auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du NORD EST à Reims, 25, rue Li-bergier, la mise en place d'une ligne de trésorerie d'un montant de 90 000,00 Euros, d'une durée d'un an, utilisable par tranches de 15 000,00 € minimum.

Remboursement par anticipation possible à tout moment sans pénalités, paiement des intérêts par périodicité trimestrielle, à taux variable indexé sur l'Euribor 3 mois + 0,80 %, soit actuellement 0,66% + 0,80%, si périodicité trimestrielle.

Objet accepté, à l'unanimité.

OBJET : CREATION D'EMPLOI

Suite à la démission de la secrétaire de mairie, il y a lieu de recruter un nouveau personnel. Le support budgétaire existe, le poste est déjà créé.

Il y a peut-être une possibilité de recruter une secrétaire de mairie, en collaboration avec pôle emploi, dans le cadre d'un emploi aidé appelé Contrat Unique d'Insertion (C.U.I., ex C.A.E.). Cet emploi évoluera vers le profil de poste existant aujourd'hui.

Il faut créer un emploi non permanent, à temps non complet, à raison de 31 heures maximum hebdomadaires, sur une période de 6 mois (renouvelable, avec un maximum de 2 ans). Cet emploi sera assumé par un agent non titulaire recruté dans le cadre des emplois aidés (C.U.I.), en collaboration avec pôle emploi.

Objet accepté, à l'unanimité.

OBJET : AMENAGEMENT D'UN POSTE

Lors du conseil municipal du 09 mars 2010, celui-ci a délibéré pour la création d'1 emploi permanent, à temps non complet, à raison de 08h00 hebdomadaires (délibération n°1).

Le poste de secrétaire de mairie (31h00 hebdomadaires) est vacant depuis le 22 avril 2010.

Ce poste, aujourd'hui peut évoluer vers un temps non complet de 13h00 hebdomadaires.

- il faut diminuer le support existant à 31h00 hebdomadaires et de le porter à 26h00 hebdomadaires,

- il faut renforcer le support existant à 08h00 hebdomadaires et de le porter à 13h00 hebdomadaires.

Objet accepté, à l'unanimité.

OBJET : VERSEMENT DE L'INDEMNITE D'EXERCICE DE MISSION DES PREFECTURES

VERSEMENT DE L'INDEMNITE

D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE

Il faut intégrer au régime indemnitaire les indemnités et primes précisées ci-après en faveur du ou des fonctionnaires territoriaux appartenant aux cadres d'emplois ou grades suivants :

FILIERE ADMINISTRATIVE FONCTIONNAIRE DE CATEGORIE C :

GRADE : ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1^{ère} classe

Indemnité d'exercice de mission des préfetures :

le montant de l'IEMP sera calculé sur la base des taux de référence annuels,

le montant de l'indemnité ne pourra dépasser pour chaque agent concerné le triple du taux de référence annuel attaché au grade détenu par l'agent. Ce taux de référence annuel sera indexé sur la valeur du point fonction publique.

Indemnité d'administration et de technicité :

le montant de l'IAT sera calculé sur la base des montants de référence annuels.

Cette indemnité variera suivant la manière de servir de l'agent dans l'exercice de ses fonctions. Le montant moyen de cette indemnité ne pourra dépasser pour chaque agent concerné huit fois le montant de référence annuel attaché au grade détenu par l'agent. Ce montant de référence annuel sera indexé sur la valeur du point fonction publique.

Objet accepté, à l'unanimité.

OBJET : CONTRAT UNIOUE D'INSERTION



- l'entretien de la commune, au niveau de la voirie et principalement pour les caniveaux, trottoirs et autres, demande pour la période de juin à octobre une main d'œuvre non qualifiée et dévolue à ces tâches.

- la présidente de l'association « des livres pour tous » demande des moyens humains pour animer la bibliothèque.

S'il y a possibilité d'engager une secrétaire de mairie dans le cadre d'un C.U.I., cette articulation dégage des moyens qui peuvent, à bon escient, servir à recruter un agent pour l'entretien de la commune et un agent pour la gestion de la bibliothèque municipale. Cet arrangement ne pourra, comme pour tous les emplois dans ce cadre, être que précaire. Il n'excédera pas 2 ans et pourra être interrompu à tout moment, en fonction des modifications de contrat de la secrétaire de mairie.



Il y a possibilité de créer des emplois à temps non complet, à raison de **20 à 26h00 hebdomadaires**, dans le cadre du Contrat Unique d'Insertion (C.U.I.).

Il est possible de créer des emplois dans le cadre du Contrat Unique d'Insertion (C.U.I.),
Objet accepté, à l'**unanimité**.

OBJET : DEMANDE DE RETRAIT DE LA COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-FERE DU SIVU, SYNDICAT SCOLAIRE « le point du jour »

Le SIVU de BEUVARDES, par sa notification à la commune de BEUVARDES, en date du 11 mai 2010, de la délibération de son comité syndical du 10 mai 2010, relatif au retrait de la commune de VILLENEUVE-sur-FERE du SIVU, demande à chaque commune membre de bien vouloir délibérer sur ce retrait, dans un délai de 3 mois.

Conformément à l'article L5211-19 du CGCT, et à la notification du SIVU, en date du 11 mai 2010, il appartient au conseil municipal de délibérer, dès maintenant, sur le retrait de la commune de VILLENEUVE-sur-FERE du SIVU, syndicat scolaire « le

point du jour ».

Objet accepté, à l'**unanimité**.

OBJET : PREVISION DE RENTREE DANS LES LOCAUX COMMUNAUX

- faute de locaux à BEUVARDES, de perspectives et prospectives l'Inspecteur d'Académie a, en 2008, accepté exceptionnellement et provisoirement le transfert de 2 classes dans la commune de LE CHARME.

Le syndicat scolaire fonctionne aujourd'hui sur 3 sites, ce qui occasionne des difficultés.

La cantine scolaire doit accueillir entre 41 élèves (inscrits pour manger tous les jours) et 66 élèves (avec les élèves mangeant occasionnellement).

Constat :

- l'extension n'est pas adaptée à une cuisine scolaire,
- des travaux importants doivent être entrepris pour respecter les consignes d'hygiène et de sécurité concernant ces lieux,
- les flux de « sale » et « propre » doivent être entièrement reconsidérés,
- une étude plus précise a été commandée à la société CREAPI pour pouvoir déterminer si les travaux sont envisageables dans le volume de cette extension qui servirait de cuisine,
- les coûts de ces travaux en y incluant, entre autres, les arrivées d'énergie non prévues aujourd'hui,
- la salle de restauration, elle-même, peut accueillir un maximum de **35 rationnaires**. Sa configuration et sa localisation ne permettent pas d'extension,
- le nombre de rationnaires doit augmenter dans un avenir proche.

configuration pour la rentrée :

- le préfabriqué destiné à la cantine, trop petit pour accueillir les élèves demeure une salle de classe.
- les locaux accueillant la classe de CP à 16 élèves sont conservés. Ils demandent d'entreprendre rapidement des travaux de rénovation au niveau des sanitaires.
- la cantine sera organisée, comme aujourd'hui, dans la salle communale.

Cette disposition si elle n'est pas idéale est la seule possible envisageable.

Les locaux en rénovation à BEUVARDES seront opérationnels fin septembre 2010.

De ce fait :

- la rentrée de septembre se fera dans les trois

lieux actuels,

- dès le mois d'octobre 2010, à la fin des travaux dans les 2 classes de maternelle et des sanitaires attenants, le retour à BEUVARDES des 2 classes déplacées au CHARMEL doit être envisagé.

Objet accepté, à l'unanimité.

OBJET : DESIGNATION D'UN DELEGUE DE LA COMMUNE POUR LA COMMISSION P.L.U.

Le conseil communautaire de la communauté de communes du Tardenois s'est réuni le 30 mars 2010. Après rappel de la demande de la commune de BEUVARDES, par délibération du 7 mars 2006, renouvelée le 15 septembre 2009, de prescrire l'élaboration d'un P.L.U., le conseil communautaire a délibéré sur une « prescription du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) ».

Le président a proposé : « de prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) sur l'ensemble de la commune de BEUVARDES, conformément aux articles L.123-1 et suivants, et R.123-1 et suivants du Code de l'Urbanisme.

Le conseil communautaire a décidé à l'unanimité d'approuver la proposition du président.

qu'il y a lieu, par délibération, de désigner un délégué de la commune pour être membre de la commission urbanisme de la communauté de communes. Le maire, Lucien JEROME et le 1^{er} adjoint, Noël BELLIER sont déjà membres élus dans cette commission.

Madame Maryse GENEL se présente pour assumer cette fonction.

Il y a lieu d'accepter cette candidature.

Objet accepté, à l'unanimité.

ELABORATION DU P.L.U. à BEUVARDES.

Pour proposer un cahier des charges aux différents bureaux d'études (aujourd'hui, 10 de retenus), il y a lieu de définir les caractéristiques et les idées principales concernant la commune de BEUVARDES :

- définir une taille minimum des terrains à bâtir,
- protéger les paysages urbains en précisant les conditions d'implantation des constructions, et en identifiant des éléments de paysage (haies, espaces verts, arbres...).
- contrôler les divisions des terrains bâtis,
- contrôler le respect du Coefficient d'Occupation des Sols (C.O.S.), en cas de division d'un terrain partiellement bâti.
- développer des zones à urbaniser,
- préserver l'environnement,
- accueillir des entreprises artisanales.

Objet accepté, à l'unanimité.

OBJET : QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

- Par un courrier du 16 avril 2010, Maryvonne MARTEL fait part à Monsieur le maire de son intention de démissionner de son poste de présidente de la commission « aménagement, embellissement du village ». Elle reste membre et assure la continuité de cette commission qui demanderait à s'étoffer.

Les conseillers désirant rejoindre cette commission sont priés de se mettre en rapport avec les vice-présidents qui assumeront et prévoiront une réunion pour élire un nouveau président.

- Suite à la démission de Gaëlle PARADOWSKI, il y a lieu de la remplacer au sein du C.C.A.S.

Monsieur Jean-Marc DEWOLFE se présente. Sa candidature est acceptée à l'unanimité.

- Il y a lieu de renforcer la commission O.M.S.C.

Les volontaires sont les bienvenus. Vous mettre en rapport avec Jean-Marie FLORECK ou José ROSENDO.

- Une réunion avec les présidents des associations Beuvardoises est prévue le lundi 14 juin 2010, 18h00, à la mairie.

- Une réunion des présidents des commissions municipales est prévue le mardi 15 juin 2010, 18h00, à la mairie.

CONSEIL MUNICIPAL du 29 juin 2010 (extraits).

- Le maire a réuni les adjoints, les mardis 08 et 22 juin 2010.

- La commission « petit journal » s'est réunie, le jeudi 20 mai 2010.

- Le maire a réuni les présidents de commission, le mardi 15 juin 2010.

OBJET : COMPTE-RENDU DE LA REUNION AVEC LES PRESIDENTS DE COMMISSION, DU MARDI 15 JUIN 2010



Le couloir rénové

FINANCES ET ACTIVITES ECONOMIQUES

président : Jean-Marie FLORECK

vice-présidente : Maryse GENEL

réunions : le 09 mars 2010 avec Madame CRAIG-HERO, trésorière,

les 23 et 30 mars 2010 avec le maire et la secrétaire de mairie, pour analyse et préparation du budget.

GESTION DU CIMETIERE

président : Luc DUSSAUSOY

vice-présidente : Maryse GENEL

pas de rapport

PARTS D'USAGE ET BOIS COMMUNAUX

président : Jean-Claude BEYELER

vice-présidente : Catherine RICHARD

Parts d'usage

Pas de problème particulier en ce qui concerne la gestion des parts. Relance de certains locataires pour manque d'entretien.

Affouage

Affouages réalisés dans les délais. Estimation 250 stères environ.

En attente de la suite à donner, collaboration avec l'ONF.

VOIES GOUDRONNEES, TROTTOIRS, CHEMINS COMMUNAUX FOSSES ET RUISSEAUX

président : Luc DUSSAUSOY

vice-président : Cyriaque LOURDEZ

pas de rapport mais...

- plusieurs plaintes de riverains de la route de Mont-Saint-Père et de la route de Coincy, concernant les usagers du circuit de Fary qui ne font pas montre de civisme.

La commission devra se pencher rapidement sur des solutions à mettre en œuvre, pour éviter les désagréments causés par quelques irresponsables et pour anticiper des problèmes beaucoup plus graves pouvant surgir à tout moment.

Voir avec les services de la DVD des mesures pouvant être prises sur ces départementales.

Une réunion de la commission est prévue le mardi 14 septembre 2010, à 18h00, à la mairie.

Il manque quelques panneaux de signalisation routière.

En cours, rue de Tabouret : garde corps au droit du ru.

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS ET DE LA CULTURE (OMSC)

vice-présidents : José ROSENDO

Jean-Marie FLORECK

Cette commission municipale, composée d'élus du conseil municipal avec pour vice-présidents un adjoint et un conseiller municipal a en responsabilité les charges suivantes :

- gestion de la salle communale (état des lieux d'entrée et de sortie).
- organisation des différentes manifestations municipales :
 - cérémonies du 08 mai,
 - cérémonie du 14 juillet,
 - cérémonie du 11 novembre,
 - vœux du maire, remise de récompenses, de décorations,
- et toutes autres manifestations de caractère communal.
- organisation de la fête communale des 25, 26 et 27 septembre 2010.

nouvelle disposition du radio scooter, de façon à laisser libre l'entrée des écoles sur le parking,

stationnement des caravanes d'un seul coté de la rue de la Harleine (face aux écoles),

le dimanche 26 septembre, à 16h00, spectacle country,

le samedi 11 décembre, spectacle de clowns pour les enfants du village.



AMENAGEMENT, EMBELLISSEMENT DU VILLAGE, ENVIRONNEMENT ET OFFICE DU TOURISME

vice-présidents : Catherine RICHARD

Cyriaque LOURDEZ

Le fleurissement s'est fait, comme les années précédentes.

Concours « villages fleuris »

Maryvonne MARTEL accueillera le jury, le mercredi 23 juin 2010, à 15h55.

Aménagement du cimetière

Certaines plantations (charmilles) semblent mal en

point...

Muret devant l'église

Terminé.

Plantations devant l'église

Terminées.

Arborétum et stèle

A faire.

Travaux à envisager

- nettoyage et peinture de la protection le long du ru.
- réfection du puits place de la Haute Laine (place du puits).
- diverses plantations à l'automne (église, stèle, arborétum, etc.).
- taille du bouleau devant la salle communale.

BATIMENTS COMMUNAUX ET TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CIMETIERE

président : Noël BELLIER

Travaux terminés, en cours de réalisation ou à l'étude

- Aménagement du cimetière :
Terminé.
- Mairie :
 1. accès « handicapés », en cours,
 2. porte d'entrée, en cours,
 3. mur pour affichage, en cours,
 4. captage de sources, à l'étude,
 5. toiture, à l'étude,
 6. ravalement de la façade arrière, à l'étude,
 7. alarme, en cours,
 8. horloge, en cours
- Eglise :
 1. muret en pierre de pays (sud), bancs intégrés, terminé,
 2. garnissage sous pente (entrée église), à l'étude,
 3. rampes : marches de l'église et sacristie, en cours,
 4. trottoirs attenants, en cours,
 5. mur de soutènement (nord), à étudier.
- Lavoir St Martin :
 1. toiture, charpente, éclairage d'ambiance, à étudier,
 2. réparation du mur de soutènement, à étudier.
- Tous bâtiments communaux :
dossier technique amiante, en cours.

CONSTAT, DEVENIR ET TRAVAUX POUR LES ECOLES

président : Noël BELLIER

vice-présidents : Cyriaque LOURDEZ
Maryse GENEL

Travaux à réaliser, en cours

rénovation de deux classes et des sanitaires attenants.

Mise en sécurité des accès aux écoles et à la salle communale

- modification du portail actuel,
- création d'un portillon d'entrées/sorties, vers la place des écoles,
- installation, en fixe, d'un cheminement entre le portillon d'entrée/sortie et la salle de classe « basse »,
- aménagement dans cette salle de classe « basse » d'un bloc « sanitaires ».

BIBLIOTHEQUE/MEDIATHEQUE MUNICIPALE

présidente : Dominique BENSARSA

pas de rapport.

OBJET : AMENAGEMENT RUE DU JEU D'ARC ET LE LONG DE L'EGLISE

L'aménagement de l'église et de ses alentours se termine.

Il reste à effectuer une mise en œuvre d'une couche de grave et d'exécuter un enduit bicouche inversé du devant de l'église à l'entrée du cimetière.

Le devis s'élève à environ 3 000,00 €uros HT.

- Il faut effectuer ces travaux,
- Il faut demander une subvention dans le cadre du FDS.

Objet accepté, à l'unanimité.



OBJET : CANDIDATURE DE LA COMMUNE AU PRINTEMPS DES CONTEURS 2011

Le président de la bibliothèque municipale souhaite l'inscription de la commune de BEUVARDES au « printemps des conteurs » 2011.

La participation de la commune est de 150,00€, somme identique à celle demandée en 2010.

Il convient d'accepter l'inscription de la commune au « printemps des conteurs » 2011.

Objet accepté, à l'unanimité.

OBJET : QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

Affaires scolaires

Lors de la réunion du comité syndical du syndicat scolaire, le 07 juin dernier, des membres du syndicat scolaire ont voté, à la majorité (6 contre, 5 pour et un vote blanc) pour le non retour des 2 classes déplacées provisoirement au CHARMEL (voir dernier compte-rendu et délibération n°9 du conseil municipal du 18 mai dernier).

Malgré ce vote négatif qui a permis de clarifier certaines positions et considérations, de découvrir les intérêts des uns et des autres qui ne sont pas toujours les intérêts des enfants scolarisés, l'Inspection Académique maintient sa position qui est la nôtre c'est à dire de ramener, dès que les travaux dans les 2 classes maternelles et les sanitaires attenants seront terminés, les 2 classes déplacées provisoirement au CHARMEL. L'inspectrice d'Académie a informé par courrier le Préfet de cette situation.

Le maire distribue et donne lecture de 2 courriers : de Madame BENOIT-MERVANT, du 04 juin 2010, du président du syndicat scolaire, du 25 juin 2010.

BEUVARDES ET SON HISTOIRE (suite de l'épisode de mai 2010)

Ceci est une nouvelle rubrique. Elle nous permet de retracer l'histoire de notre village à travers des écrits parus il y a quelques années.

Le premier et ce deuxième récit a été proposé par Madame Yolande DUBOIS.

Si vous-même avez de la documentation, des récits, des écrits ou tout autre sur l'histoire ou les histoires de Beuvardes, vous pouvez les faire parvenir à Monsieur Marc LEBEAU qui les soumettra au comité de lecture.

Extraits de : « HISTOIRE DE COINCY, FERRE, OULCHY et des Villages, Châteaux, Monastères, Hameaux environnants » dépôt légal 3^{ème} trimestre 1967, auteur : Amand de Vertus.

« ... BEUVARDES... »

« ... Le monastère de Coincy jouissait d'un beau revenu sur Beuvardes, quand éclata la guerre des Armagnacs. Nous allons donner ici des extraits textuels du cartulaire de Coincy, touchant les dévastations faites par les Anglais, les Armagnacs et surtout les Bourguignons, de 1423 à 1436 ».

« ...les villages de Beuvardes et Beuvardele qui sont des appartenances du dit monastère de Coincy, et où les religieux ont toute juridiction et justice, les estoient de grands revenus et ne leur valent comme rien à présent (1464), à cause de la guerre et dépopulation causée par icelle... ».

« ...ont aussi les religieux de Coincy un lieu au-dessus de Beuvardes nommé **Grisolles**, où souloit avoir une maison, grange, estable et une chapelle fondée de monsieur saint Leu, avec plusieurs terres et prés appartenant à icelui lieu. Les quels édifices sont démolys et cheu et les quelques terres et prés sont emboschés... ».

« ...souloit avoir une maison nommée **Artois** enclose de fossés, donnée jadis par Arnaud Flottes au prieuré de Coincy, laquelle est maintenant de nulle valeur... ».

« ...la guerre avait tout détruit. Le fief de **Marlemont** n'avait pas été épargné ; rien n'était plus cultivé depuis quarante ans. Aussi le cartulaire répète-t-il à chaque instant que tous les terrains sont emboschés. Le bois avait levé partout ».

A suivre...

« ... FAMILLES ANCIENNES DE BEUVARDES... »

« **Grisolles et Couvron**. Ces fiefs, appartenant aux Gaullier, étaient habités, en 1543 par Antoine de Houillefort, escuyer. Charles Gaullier qui acquit de ce dernier une partie détachée de cette seigneurie, ne prenait pas encore la particule. Ses enfants furent aussi seigneurs de **tabouret**. Le plus remarquable de ces petits seigneurs fut Martin Gaullier, commissaire provincial de l'artillerie de France en 1685.

« en 1698, la famille Gaullier avait fait percer une plâtrière sur son domaine, cette plâtrière était louée alors 30 livres à celui qui l'exploitait. Ces petits seigneurs, dont les revenus étaient assez maigres, élevaient des bestiaux, étaient cultivateurs, ce qui n'était une dérogeance quand on cultivait ses propres terres. Ils voulaient interdire aux habitants de Beuvardes le parcours sur leur domaine. Ces derniers s'assemblèrent au portail de l'église, et, présidés par leur syndic, ils déclarèrent que le pâturage était libre sur Grisolles, Beuvardele et la haute leyne... ».

A suivre...



Médiathèque municipale de Beuvardes

Après le C.A. qui s'est tenu le 27 août 2010, le bureau de l'association « *Des livres pour tous* » se compose ainsi :

Marc LEBEAU, président ;
 Philippe POUTEAU, trésorier ;
 Raymonde LEBEAU, secrétaire.

Depuis le 01 octobre, Madame Sophie Pellegrini a été recrutée par la Mairie dans le cadre d'un emploi aidé. Elle est mise à la disposition de l'association pour gérer et animer avec elle la médiathèque municipale. Sophie Pellegrini a suivi l'an dernier la formation de 6 jours exigée par la Bibliothèque Départementale de Prêt pour prétendre à la fonction de bibliothécaire. Elle a complété sa formation par d'autres stages ponctuels de la BDP. Au cours de son contrat elle participera à toutes les formations proposées par celle-ci.

Le contrat CUI est de 6 mois et n'est pas renouvelable d'après les textes en vigueur actuellement. Cela suppose que d'ici la fin mars une solution moins précaire soit étudiée si la municipalité, la population et l'association souhaitent continuer à faire vivre leur médiathèque.

Ces nouvelles conditions vont permettre de proposer une plus large ouverture de la médiathèque, des activités et des animations plus nombreuses.

Nouveaux horaires d'ouverture de la Médiathèque au public

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
09h00 - 10h00		09h00 - 10h00			09h00 - 10h00	
10h00 - 11h00			10h30 - 12h00			10h30 - 12h00
11h00 - 12h00						
13h00 - 14h00		13h30 - 14h30			13h30 - 16 h00	
14h00 - 15h00			14h30 - 16h00			
15h00 - 16h00	15h30 - 16h30					
16h00 - 17h00		16h30 - 18h00				
17h00 - 18h00						



Permanence assurée par Sophie Pellegrini sauf pendant les accueils de classes et les jours de formations. L'information sera alors affichée sur la porte d'entrée de la médiathèque



Permanence assurée par « Des Livres pour tous » dans les conditions habituelles

Les permanences qui commencent à 09h00 et à 13h30 peuvent permettre aux parents, libérés de leurs enfants à l'école, d'accéder à la médiathèque s'ils le désirent.. Le mercredi matin permet d'accueillir les enfants qui n'ont pas classe s'ils le souhaitent.

En ce qui concerne les animations, celle des « **bébés lecteurs** » (de 3 mois à 3 ans) qui avait dû être arrêtée, peut être reprise dès maintenant s'il y a des parents et des bébés intéressés. Dans ce cas, manifestez-vous auprès de Sophie Pellegrini à la médiathèque ou de Marc Lebeau (par téléphone, @mail ou chez lui).

Cette animation pourrait se dérouler 2 jeudis par mois, pendant environ 01h00.

Une annonce aux familles concernées proposera un calendrier détaillé de cette action.

D'autres actions seront proposées. Il faut juste un peu de temps, de réflexion et de mise en place.

Un petit rappel

Seul l'emprunt d'ouvrages nécessite une inscription à la médiathèque. Elle est gratuite.

Il n'est pas obligatoire d'être inscrit pour fréquenter la médiathèque.

- Tous les ouvrages sont consultables sur place et en particulier les documentaires et les revues auxquelles la médiathèque

est abonnée.

- Les ordinateurs sont également à disposition de tous. Y sont installés différents logiciels et bases de données (traitement de texte, tableur, traitement photographique, présentation de publications, encyclopédies et dictionnaire électronique ...)
- Internet est également accessible à tous.
- La bibliothécaire est là pour aider, ceux qui le désirent, dans la recherche de renseignements, à la rédaction de documents administratifs ou autres ...
- La médiathèque peut aussi être un lieu convivial de rencontres.

Porte ouverte

Le samedi 2 octobre 2010, de 10h00 à 17h00, la médiathèque présentait les nouveautés achetées dans l'année. Il y a eu une quinzaine de visiteurs seulement mais la plupart d'entre eux étaient intéressés et sont restés longtemps

Marc Lebeau



Pause méritée pour une pose ombragée à la Hottée du Diable

RANDO ... RANDO... RANDO ...

Soleil, bonne humeur et champignons ont contribué à la réussite de la **randonnée** organisée par le **Foyer rural**, le dimanche 12 septembre 2010.

Une matinée sympa !

Avis aux amateurs pour le printemps prochain.

Le président : José Rosendo

La Société de chasse de plaine communique :

La chasse est ouverte sur les divers territoires de Beuvardes.

La chasse au petit gibier a commencé le 26 septembre 2010 et se terminera le 1^{er} décembre 2010.

Celle au gros gibier a débuté le 16 octobre 2010 et la fermeture légale est prévue le 28 février 2011.

Les dates d'ouverture et de fermeture sont consultables en mairie.

La secrétaire : Karine Genel

Classes dans la nature



Des élèves de l'école de Beuvarde en vendanges à Mont-Saint-Père

Les classes de Mesdames Martel, Commerçon et Monticelli ont profité d'un temps magnifique pour découvrir les vignes, les vendangeurs, les tracteurs, enjambeurs et autres engins. Certains enfants ont participé à la récolte du raisin en coupant quelques grappes. Puis ce fut la visite des pressoirs, traditionnels et modernes et au retour, le partage d'un grand seau de raisin.



Les mêmes élèves cette fois-ci ... dans les pommes !

découverte ...

cueillette ...

dégustation sur place ...



écoute des explications de Monsieur Hervé ...

et détente ...



Nettoyage ...

d'automne !

Gants, tee-shirts, bottes et courage ! Les élèves de Mesdames Martel et Commerçon ont nettoyé la place de l'école et les rues et ruelles jusqu'au stade.



Carnet Beuvardois

Naissances

Tshepseska TRAORE, le 26 avril 2010
Milandris FRAMBOURT, le 04 juillet 2010, à Beuvarde
Martin GILBERT, le 13 juillet 2010
Lizéa STIEVENARD, le 16 juillet 2010
Loann STIEVENARD, le 16 juillet 2010

Baptême civil

Louann LAFLEUR, le 28 août 2010

Mariages

LAFINE Elvire et BELLANCE Ruddy, le 12 juin 2010
LANDA Angélique et DELAGOUTTE Denis, le 19 juin 2010

Décès

LEDAIN Dominique, née FICHTER, le 21 juillet 2010, dans sa 56^{ème} année
PELLEGRINI Pascal, le 27 juillet 2010, dans sa 47^{ème} année
DELAGOUTTE Yvette, née COCHUT, le 3 octobre 2010, dans sa 78^{ème} année
MARION David, le 4 octobre 2010, dans sa 40^{ème} année

Réussite aux examens

Brevet des Collèges

Coline BENSARSA Yann PELLEGRINI
Julian BROUSSE Oriane POUTEAU
Lory LEGRAS Sonia RENNEVILLE

BEP Sanitaire et social

Amandine TORTOROLO

Baccalauréat

Lydia RENNEVILLE

BEP Vente

Marie GAMARD



Bilan de l'opération « brioches » du samedi 09 octobre 2010

Le rendez-vous était fixé le samedi 09 octobre 2010, à 08h30, à la mairie.

Le prix demandé était de 3,00 € minimum.

Les participants à la vente : Mesdames et Messieurs Irène DECKER, Anne-Marie DEWOLFE, Colette LEFÈVRE, Maryvonne MARTEL, Gisèle MUNOZ, Raymonde PÉTRUS, Denise TOUPET, Jean-Claude BEYELER et Lucien JÉRÔME.

Bilan

La vente des 180 brioches a rapporté la somme de 766,00 € (731,60 € en 2009 et 727,80 € en 2008). Les fonds recueillis seront entièrement reversés à l'APEI.

Nous avons constaté une bonne organisation. Les personnes étaient prévenues par un document distribué dans les boîtes aux lettres.

Bon accueil de toutes les personnes visitées.

Un journal ne peut exister que s'il y a des articles, aussi n'hésitez pas à participer au Petit Journal en faisant parvenir vos articles à l'équipe de rédaction.

Marc LEBEAU 6, Les Tilleuls 02130 Beuvarde
Tél : 0323712064 0686815612 Messagerie : Marc.Lebau@wanadoo.fr

Manifestations

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Le **jeudi 11 novembre 2010**, nous commémorerons les 92 ans de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918.

Pour honorer tous les braves, morts pour la patrie, une cérémonie est organisée au monument aux morts de Beuvarde.

Je compte vivement sur votre présence pour témoigner que la mémoire des sacrifices de nos anciens ne s'éteint pas.

Le rendez-vous est fixé à **11h00**, devant la mairie.

Une réception conviviale dans la salle d'honneur de la mairie clôturera cette cérémonie.

Le maire : Lucien Jérôme

Bourse aux jouets

Le **dimanche 14 novembre 2010** de 09h00 à 18h00, à la salle communale de Beuvarde, le **Comité des Fêtes** organisera une **Bourse aux jouets**.

Loto des écoles

Le **dimanche 21 novembre 2010**, à 14h00, à la salle communale de Beuvarde, les **Ecoles** organiseront leur loto annuel.

Bon d'achats pour nos aînés

Le **samedi 04 décembre 2010**, à partir de 09h30, à l'occasion des fêtes de fin d'année, le **CCAS** de Beuvarde organise la **distribution des bons d'achat** pour les administrés de 70 ans et plus.

Marché de Noël

Le **dimanche 05 décembre 2010**, à partir de 09h00, le **Foyer rural** organise son **marché de Noël**.

Arbre de Noël pour les enfants de Beuvarde

Le **samedi 11 décembre 2010**, à 14h30, l'**O.M.S.C.** organisera l'**arbre de Noël** pour les enfants de la commune. Cette manifestation sera agrémentée d'un **spectacle** amusant et convivial.

Prière de vous mettre en contact avec Messieurs Jean-Marie FLORECK, 3ème adjoint, ou José ROSENDO, conseiller municipal, pour les inscriptions.

Réception des personnels communaux

Le **mardi 28 décembre**, elle se tiendra dans la salle d'honneur de la mairie, à **19h00**.

Vœux du maire

Le **jeudi 06 janvier 2011**, à la salle communale, à **19h00**, le maire, en présence de son conseil municipal, présentera ses vœux aux Beuvardoises et Beuvardois.

Vous avez des photos prises à Beuvarde que vous aimeriez partager.
N'hésitez pas à les transmettre à Marc Lebeau.
La rédaction du Petit Journal en choisira une et se fera un plaisir de les publier.

Note de la rédaction

La présentation du Petit Journal a changé.

Le nouveau format devrait rendre plus lisible les articles les plus longs.

Elle facilite aussi le tirage sur la photocopieuse de la mairie.

C'est un changement de présentation important.

La rédaction espère ne pas bouleverser les habitudes des lecteurs et répondre ainsi aux critères de lisibilité.

La rédaction attend vos réactions.